



Concours de résidanat Novembre 2019 Dossier de candidature

Le concours de résidanat en pharmacie aura lieu le 20 Novembre 2019 et jours suivants.

Les dossiers de candidature doivent être déposés **avant le 25 Octobre 2019** du Lundi au vendredi (de 09 heures à 16 heures) au service des stages de la faculté de pharmacie de Monastir.

Les documents nécessaires pour constituer un dossier de candidature sont :

- Une demande de candidature au nom de Mr Le Ministre de la Santé avec Nom, prénom, adresse postale, numéro téléphone et adresse électronique.
- 2 copies de la CIN
- 2 bulletins de naissance
- 2 enveloppes affranchies avec adresse exacte
- 2 photos d'identité
- 2 copies du numéro du compte courant (bancaire ou postal)
- Bulletin n°3 ou récépissé de dépôt.
- Une copie certifiée conforme du diplôme national de pharmacie ou du diplôme étranger ainsi qu'une copie conforme de l'attestation de l'équivalence du diplôme étranger.
- Pour les étudiants n'ayant pas encore soutenu leur thèse, joindre une attestation qui justifie que le candidat est en instance de thèse. Pour obtenir cette attestation le candidat devra présenter au bureau du secrétaire général les copies conformes des relevés de notes **ou** des attestations de réussite du 2ème cycle (3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année pharmacie) ainsi qu'une copie conforme de l'attestation de validation des stages.

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu et le candidat ne sera pas convoqué pour les épreuves écrites du concours.